

Le retour à l'accueil



Service d'Aide Educative à Domicile

2 rue du Colonel Gassin

06000 NICE

☎ 04 93 62 21 12

📠 04 93 62 33 64

✉ aed@fondationdenice.org



Mise à jour Avril 2018

Bienvenue,

Votre famille bénéficie d'une mesure d'Action Educative à Domicile, qui sera exercée par notre service.

Vous trouverez dans ce Livret d'Accueil des informations qui vont vous permettre de mieux connaître ce service.

Durant le temps où nous allons vous accompagner, nous vous assurons de notre engagement à vos côtés, de la mise à disposition de nos moyens et de notre savoir-faire.

Mais c'est vous et les membres de votre famille qui serez les acteurs et le moteur de votre évolution.

Je souhaite que nous travaillions dans une collaboration constructive qui nous permette d'atteindre ensemble les objectifs fixés.

Annick VIAL,
Cheffe de Service AED

L'ÉQUIPE :

Une équipe pluridisciplinaire est à votre disposition :

Directrice du Secteur : Pierrette CAZALERE JOUAN

Cheffe de Service : Annick VIAL

Secrétaire : Sonia BENELGORCH

Conseillère en Economie Sociale et Familiale : Imane BENSAID

Psychologue clinicienne : Karine BARBERY

Educateurs Spécialisés :
Damien COLLET
Florence FOURY
Sahara LOISEAU
Steve LEVINSON
Jonathan MIRONE
Jeanne RICHARD
Alexandra TAIEB
Justine ZURIGO

QU'EST CE QUE L'AED ?

La mission d'Aide Educative à Domicile concerne des familles rencontrant des difficultés avec leurs enfants mineurs.

C'est une démarche d'accompagnement et d'aide aux personnes, dans le respect de leur rythme, en prenant en compte leur histoire, leur culture et leurs capacités.

Elle se traduit entre autres, par :

- Amener l'enfant et sa famille vers une prise de conscience de leurs difficultés et les aider à y faire face dans l'objectif d'un mieux-être,
- Soutenir les adultes dans leurs fonctions parentales en s'appuyant sur leurs compétences,
- Favoriser la communication au sein de la famille,
- Travailler avec les partenaires (Education Nationale, Services Sociaux, Services de soins, Centre de Loisirs, etc...) qui peuvent aider à l'amélioration de la situation.

DEROULEMENT DE LA MESURE D'AED

Un(e) éducateur(trice) et la psychologue seront référents de votre situation.
La Conseillère en Economie Sociale et Familiale interviendra selon vos besoins.

Les éducateurs spécialisés :



Ils mettent à votre disposition :

- des entretiens et interventions éducatifs au domicile et/ou au service AED,
- des activités extérieures individuelles ou familiales,
- un travail avec les différents partenaires.

La psychologue :

Elle interviendra dans votre situation au travers :

- d'entretiens individuels,
 - d'entretiens familiaux,
- en lien avec les services de suivi psychologique qui concernent votre famille.

La Conseillère en Economie Sociale et Familiale :

Elle intervient à votre demande, en fonction de votre situation. Elle peut vous aider à la gestion de votre quotidien et de votre budget :

- Entretiens et intervention au service AED ou à votre domicile,
- Accompagnement dans les démarches administratives,
- Orientation vers l'épicerie SOLID'ACTES,
- Ateliers à thème.

Vous :

Votre implication, votre adhésion sont indispensables pour la réalisation de vos objectifs, et l'amélioration de votre situation.

Cela se traduira, entre autres, par la mise en place et la réalisation d'un Projet Personnalisé pour votre(vos) enfant(s), qui sera le fil conducteur des actions que nous mènerons ensemble.

QUELQUES INFOS

DROIT D'ACCES, DE RECTIFICATION ET D'OPPOSITION AUX INFORMATIONS PERSONNELLES :

En entretien d'admission, la cheffe de service vous informe ainsi que vos représentants légaux :

- De la constitution d'un dossier papier et numérique le concernant,
- De la possibilité d'accès à son dossier, ainsi qu'à ses représentants légaux et qu'aux professionnels de l'aide sociale à l'enfance.

La consultation du dossier pourra s'effectuer sur demande de l'utilisateur ou de ses représentants légaux. Celle-ci aura lieu en présence de la cheffe de service lors d'un rendez-vous préalablement fixé suite à sa demande. Il sera également précisé que les informations contenues dans son dossier lui sont accessibles ainsi qu'aux professionnels.

Les informations recueillies par le service AED de la Fondation de Nice font l'objet d'un traitement informatique destiné à assurer la gestion administrative des dossiers.

Conformément à la loi « Informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent que vous pouvez exercer en vous adressant au Correspondant Informatique et Libertés :

- Par mail cil-dpo@fondationdenice.org
- Ou par courrier : Correspondant Informatique et Libertés – Fondation de Nice PSP Actes – 8 avenue Urbain Bosio – 06300 NICE.

➔ Dans le respect de la loi 2002-2 de l'action sociale, un Contrat de Prise en Charge vous sera remis à l'Entretien d'Admission et vous participerez directement à la conception et à la mise en œuvre du Projet Personnalisé de votre (vos) enfant(s).

➔ La Fondation de Nice du Patronage Saint-Pierre ACTES s'est engagée dans la lutte contre les discriminations, à ce titre si vous estimez être victime d'une discrimination vous pouvez faire appel au sein de la Fondation aux référents diversité : diversite@fondationdenice.org

CONFIDENTIALITE :

L'ensemble des personnes intervenants auprès de votre famille (AED, Maisons des Solidarités Départementales) est soumis au secret professionnel ; mais certaines informations peuvent être partagées au sein de notre équipe ou dans le cadre du partenariat avec les autres intervenants sociaux.

Nous vous lirons les rapports écrits concernant l'évolution de votre situation, avant leur envoi à la MSD.

ASSURANCE :

Votre enfant et vous-même êtes assurés en responsabilité civile dans le cadre des activités organisées par le service.

FINANCEMENT :

L'AED est une Mission mise en place et financée par le Conseil Départemental des Alpes-Maritimes.

Si vous êtes en désaccord avec notre service ou avec l'Aide Sociale à l'Enfance, vous pouvez gratuitement faire appel à un médiateur. Les personnes qualifiées sont :

- Monsieur Jean-Michel BEC – 06.71.01.80.65 – jeanmichel.bec@free.fr
- Monsieur Jean-Marie CHASTANIER – 06.12.91.55.91 – jean.chastanier@sfr.fr
- Monsieur Bernard GIRY – 06.84.21.55.75 – bernard.giry@ugecam-pacac.cnamts.fr
- Monsieur Edouard PERRET – 06.60.92.33.45 – edouard-perret@bbox.fr
- Madame Carine TADDIA – 06.61.08.19.40 – carinetaddia@free.fr

MOYENS DE TRANSPORT

Tramway : Terminus Hôpital Pasteur

Bus : Ligne 4 – 6 – 16 – 88 – 89
Arrêt : Ancien Octroi

Train : Gare Riquier
Gare Saint-Roch



Heures d'ouverture des bureaux :

Du lundi au vendredi 9h00 - 12h30
13h30 - 17h00

Horaires d'intervention : 8h30 - 20h00

Flexibilité des horaires d'intervention selon nécessité
y compris le samedi

L'AED - ACT.E.S est un service de la
Fondation de Nice
Patronage Saint Pierre ACT.E.S
Reconnue d'utilité publique
Siège Social : 8 avenue Urbain Bosio
06300 NICE
☎ 04 97 08 82 30

